

# Navettes suspendues : le lyonnais Supraways bâtira un démonstrateur dès 2022 pour "désengorger les villes"

INNOVATION.

Depuis 2015, la société Supraways, basée à Ecully (Rhône), travaille à un projet de rupture dans le domaine des transports. Son idée : proposer des navettes aériennes suspendues sur des rails, mais autonomes dans leur fonctionnement. Avec un réseau imaginé sous forme de « boucle », qui se différencierait toutefois des métros et du câble, par le rythme mais aussi la vitesse de ses navettes, ainsi que par leur coût, assure son fondateur. Il vient de décrocher une enveloppe d'un million d'euros, afin de monter une preuve de concept de taille réelle en Région Auvergne Rhône-Alpes.

Marie Lyan  
27 Oct 2021, 14:30



Selon son fondateur, Supraways envisage de premières mises en service à compter de 2024 à 2025, après une phase de démonstration à mener en 2022 ainsi que la construction d'un centre d'essai en 2023. Car l'un des atouts de son nouveau mode de transport serait, selon lui, sa rapidité d'installation, et sa flexibilité pour des villes déjà très encombrées au sol. (Crédits : DR)

Il imagine, à terme, ses « supras » gagner le ciel des villes et notamment de leurs banlieues, en se positionnant au-dessus des principaux axes de transports (autoroutes, nationales, etc).

Le lyonnais Supraways développe en effet des navettes aériennes autonomes qui, de loin, pourraient ressembler à de la science-fiction et à des voitures volantes...

Mais son projet est en réalité de se servir d'un rail suspendu, associé à un réseau de pylônes, pour y déployer un nouveau mode de transport, composé de cabines électriques et autonomes, capables de s'affranchir des contraintes terrestres.

C'est-à-dire des embouteillages au sol, mais également de la survenue d'obstacles : de quoi lui permettre d'imaginer ainsi une vitesse de croisière beaucoup plus élevée que les métros ou le tramway, mais aussi le transport par câble : soit de 50 km/h en milieu urbain à 100 km/h sur les grands axes. Avec une capacité allant jusqu'à 8 à 10.000 passagers par heure et par sens, et ce « 24 heures sur 24 », affirme son fondateur.

Basé en région lyonnaise à Ecully, le fondateur de Supraways, Claude Escala, s'apprête désormais à passer un nouveau cap. Car après six années de travaux d'ingénierie R&D, il vient d'obtenir un premier financement d'un million d'euros, composé, entre autres, « d'une aide de la Région Auvergne Rhône-

Alpes d'environ 330.000 euros et de prêts pour environ 400.000 euros, provenant de de Bpifrance et de BNP-Paribas ».

Contactée, la Région confirme que la jeune pousse a obtenu une subvention de 187. 000 euros, votée lors de la Commission permanente du 17 septembre dernier, ainsi qu'un prêt à taux zéro innovation de 133.750 euros.

Cette enveloppe lui permettra de démarrer, d'ici la fin 2021, la construction d'un premier tronçon "à taille réelle" de ce nouveau mode de transport, sur une distance d'une cinquantaine de mètres seulement pour l'instant. Juste de quoi démontrer son idée ainsi que l'allure de ses navettes, qui seront perchées sur un rail de 6 à 8 mètres de hauteur.

[Lire la suite de l'article](#)